

A C A D É M I E D U V A R

FONDÉE en 1800

Passage de la Corderie
83000 Toulon
acadvar@free.fr
Tel: 0494926267



Permanences
Le lundi de 14 h30 à 16 h30

Invitation au 65^e Salon d'art

Jean PERREAU
Conservateur des beaux-arts
responsable du Salon d'art



Toulon, le 26 août 2014

Cher(e) collègue,

Le 65^e Salon d'art se tiendra en 2015 dans la grande salle d'exposition située au premier étage de la maison communale Gérard Philippe à La Garde, du mercredi 15 avril au mercredi 22 avril inclus, de 10h00 à 19h00 sauf le dimanche.

Le calendrier est le suivant :

- lundi 13 avril : accrochage par les exposants, avec l'aide des membres du comité du Salon d'art et sous leur contrôle, de 10h00 à 20h00 (dépôt des œuvres de 10h00 à 15h00 ; accès direct dans la salle en voiture ; les panneaux seront définitivement en place à 16h00).
- mardi 14 avril :
18h00 : présentation du Salon d'art et des exposants au maire et à son équipe.
18h30 : vernissage.
- décrochage mercredi 22 avril de 19h00 à 21h00 et jeudi 23 avril de 09h00 à 11h00 (accès direct dans la salle en voiture).

- des visites d'élèves de classes maternelles et primaires seront organisées le matin, jeudi 16, vendredi 17, lundi 20 et mardi 21 avril de 09h00-10h00 et de 10h00-11h00 à raison de deux classes par créneau horaire.

Le règlement du Salon fait l'objet d'un envoi séparé.

Les membres de l'Académie du Var souhaitant exposer sont priés d'envoyer le formulaire d'inscription joint accompagné de photographies des œuvres proposées ou de dossiers pour les vidéos, installations et performances, au conservateur des beaux-arts ou à son adjoint Louis Imbert. Conformément à l'article 14 du règlement intérieur, un comité de sélection formé de membres du comité du Salon d'art examinera ces photographies et dossiers afin d'assurer la bonne tenue artistique de l'exposition.

La date limite de réception des formulaires d'inscription est le **15 février 2015**. Cette date est impérative pour l'édition des cartons d'invitation, des affiches et du catalogue.

Chaque exposant membre de l'Académie disposera du recto **ou** du verso de 6 panneaux (dimensions de chaque panneau : environ 1,2m de large et 1,8m de haut) ou d'une longueur équivalente sur les murs de la salle.

En cas de problème, les membres du comité du Salon d'art sont à votre disposition pour trouver les meilleures solutions. N'hésitez pas à contacter :

Jean Perreau (président du comité du Salon d'art) :

04 94 27 16 09 et 06 20 83 41 78

jeanperreau@ymail.com

Louis Imbert (adjoint du président du comité du Salon d'art):

04 94 75 40 66 et 06 78 91 67 25

louis.imbert83@wanadoo.fr

En espérant votre participation, je vous prie, cher(e) collègue, d'accepter l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

Jean Perreau
Conservateur des beaux-arts

